

*Sanction royale***LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES**

LES NOUVEAUX PARCOURS DE FACTEURS

M. Maurice Foster (Algoma): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations qui est comptable également de la Société canadienne des Postes. Compte tenu de la déclaration faite plus tôt cette année par le président de la Société à propos de l'amélioration du service postal, et notamment de l'établissement de nouveaux parcours de facteurs un peu partout dans le pays, le ministre peut-il nous dire quand ces nouveaux parcours seront établis dans des localités en pleine expansion comme Elliot Lake, en Ontario, ce qui améliorerait ainsi le service insatisfaisant à l'heure actuelle dans les nouveaux quartiers de cette ville?

L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations): Madame le Président, je transmettrai au président de la Société les instances du député auxquels je tâcherai de répondre le plus tôt possible.

* * *

[Français]

MESSAGE DU SÉNAT

Mme le Président: J'ai l'honneur de faire savoir à la Chambre que le Sénat a transmis un message pour l'informer qu'il a adopté sans amendement le bill C-111, Loi attribuant un pouvoir d'emprunt supplémentaire.

* * *

LA SANCTION ROYALE

Mme le Président: J'ai l'honneur d'informer la Chambre qu'une communication dont voici le texte a été reçue:

Résidence du Gouverneur général
Ottawa

Le 17 juin 1982

Madame le Président,

J'ai l'honneur de vous aviser que l'honorable W. Z. Estey, juge puîné de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de suppléant de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat, aujourd'hui, le 17 juin 1982, à 17 h 45, afin de donner la sanction royale à des projets de loi.

Veuillez agréer,
Madame le Président,
l'assurance de ma haute considération.
Le directeur administratif auprès
du Gouverneur général,
Edmond Joly de Lotbinière.

● (1500)

[Traduction]

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

DÉCLARATION HEBDOMADAIRE

M. Nielsen: Madame le Président, je demande au leader parlementaire du gouvernement quels seront les travaux demain et la semaine prochaine. Il pourra probablement nous énumérer les travaux prévus jusqu'à mercredi prochain.

M. Pinard: En effet, madame le Président. Pour ce qui est des travaux prévus pour demain, nous nous sommes entendus pour étudier à toutes les étapes les quatre projets de loi suivants avec au plus un orateur par parti.

Tout d'abord, le bill C-116, tendant à constituer la Société coopérative de l'énergie et la Société coopérative de développement énergétique; en deuxième lieu, le bill C-38, loi sur la saisie-arrêt et la distraction de pension; troisièmement, le bill C-120 tendant à modifier la loi sur les prestations de retraite supplémentaires et, enfin, le bill C-118 tendant à modifier la législation sur la conservation des documents. Pour chacun de ces bills, il y aura demain un orateur au maximum par parti, à toutes les étapes.

[Français]

En ce qui concerne les travaux pour la semaine prochaine, je dirai à la Chambre que lundi prochain sera le dernier jour de cette période des travaux sur les subsides réservée à l'opposition, donc lundi sera jour désigné de l'opposition. Mardi et mercredi prochains, tour à tour nous aborderons l'étude des projets de loi suivants: la loi sur la formation professionnelle, si rapport en est fait par le comité et il semble en être ainsi; la loi sur l'expansion des exportations, si le comité en a fait rapport; ensuite, la loi sur les ports nationaux. Nous allons tenter de conclure l'étape de la 2^e lecture, ensuite, nous étudierons la loi sur l'aide aux propriétaires de maisons isolées à l'urée-formaldéhyde. Maintenant, on dit qu'il y a possibilité de déférer très rapidement ce projet de loi au comité en permettant à un orateur par parti de prendre la parole, du moins en ce qui concerne le parti progressiste conservateur. Ensuite, jeudi comme on le sait c'est la fête des Canadiens français et en conséquence, il y aura relâche jeudi, vendredi, samedi et dimanche.

[Traduction]

M. Nielsen: Je sais gré au leader parlementaire du gouvernement de tous ces renseignements. D'autre part, je tiens à lui assurer, compte tenu des propos que le député de Hamilton-Wentworth (M. Scott) et le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Ouellet) ont échangés hier, que nous acceptons que la Chambre examine le bill C-109, concernant l'aide financière touchant les habitations isolées à la mousse d'urée-formaldéhyde, un seul représentant par parti devant prendre la parole, et qu'elle le renvoie au comité aussitôt que possible.